

Fraternité

Rectorat de l'académie Direction des Personnels Enseignants Bureaux DPE5 - DPE 6

CS 87703 31077 TOULOUSE Cedex 4

## PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES – PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Bureau DPE5 – Gestion administrative – Pièces justificatives à adresser à <a href="mailto:dpe5@ac-toulouse.fr">dpe5@ac-toulouse.fr</a> - au plus tard le 1er septembre 2022

- l'attestation de la journée d'appel (JAPD) ou certificat de position militaire, le cas échéant;
- une copie du diplôme et du relevé de notes MASTER 2 / BAC + 5;

Bureau DPE6 – Gestion financière – Pièces justificatives à adresser à <a href="mailto:dpe6@ac-toulouse.fr">dpe6@ac-toulouse.fr</a> - au plus tard le mercredi 17 août 2022

⚠ Tout dossier incomplet ou non transmis le mercredi 17 août 2022 pourra engendrer un retard de paiement du traitement

- la fiche individuelle de prise en charge dûment complétée, datée et signée ;
- une photocopie lisible d'une pièce d'identité (recto-verso de la carte nationale d'identité, passeport...);
- selon la situation familiale, une photocopie du livret de famille régulièrement mis à jour, du certificat de PACS...;
- une photocopie <u>lisible</u> de la carte vitale ou de l'attestation de droits ;
- un relevé d'identité bancaire ou postal (format BIC/IBAN) sans mention manuscrite avec mention du nom et du prénom du stagiaire (⚠ les RIB de livrets A et d'épargne ne sont pas acceptés) ; en cas de compte joint, et dans le cas où l'identité de l'agent serait incomplète, joindre obligatoirement une copie du PACS ou du livret de famille ;
- dossier SFT le cas échéant.